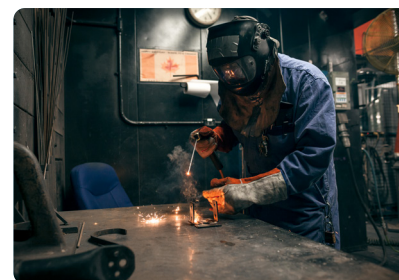


SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail

Janvier 2021



UNIFOR
theUnion | le syndicat
Le 5 février 2021

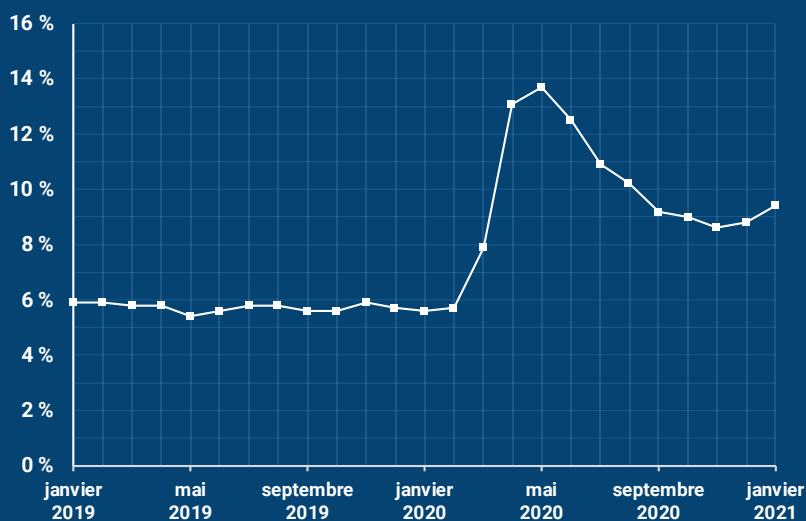
Statistiques nationales

Alors que la crise de la COVID-19 se poursuit en 2021, l'impact d'une deuxième vague de confinements sur l'économie canadienne se traduit par une forte augmentation des pertes d'emplois au cours du mois de janvier. De décembre 2020 à janvier 2021, près de 213 000 emplois ont été perdus et le taux de chômage a augmenté de 0,6 point de pourcentage pour atteindre 9,4 %. Sur douze mois, le taux de chômage reste supérieur de près de quatre points de pourcentage par rapport à janvier 2020, avec 834 000 Canadiennes et Canadiens de moins qui travaillent. Les pertes d'emploi ont été nettement plus importantes pour les femmes (-485 400) que pour les hommes (-348 700) et leur taux de chômage a été tout aussi élevé (9,7 % pour les femmes contre 9,2 % pour les hommes), renversant une tendance bien établie au cours de la dernière décennie, où les femmes avaient tendance à connaître un taux de chômage plus faible que les hommes.

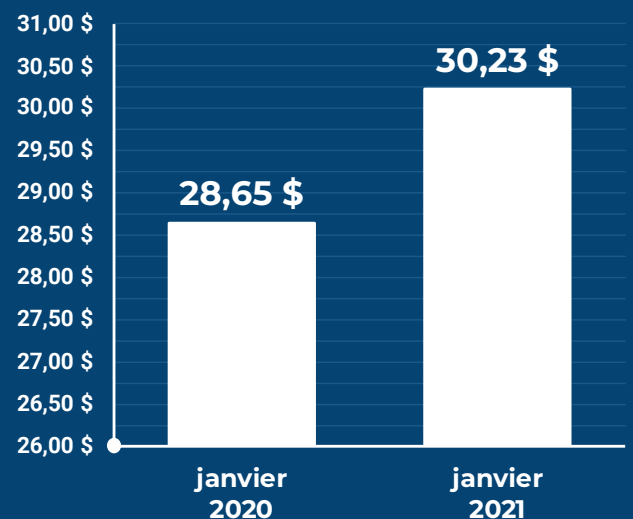
	Moyenne sur 5 ans, jan. 2015 à jan. 2019	Jan. 2020	Jan. 2021	Variation entre jan. 2020 et jan. 2021	Variation entre déc. 2020 et jan. 2021
Emploi total (nombre) ¹	18 188 780	19 106 100	18 272 000	-834 100 -4,4 %	-212 800 -1,2 %
Taux de chômage (%) ²	6,5	5,6	9,4	3,8 pp	0,6 pp
Taux de participation (%) ³	65,6	65,5	64,7	-0,8 pp	-0,3 pp
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,5	30,3	31,8	1,5 pp	0,3 pp
Salaire horaire moyen (\$) ⁵	27,76 \$	28,65 \$	30,23 \$	5,5 %	1,5 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) ⁶	34,9	36,2	36,3	0,1 %	0,9 %

*pp = points de pourcentage

Taux de chômage



Salaire horaire moyen



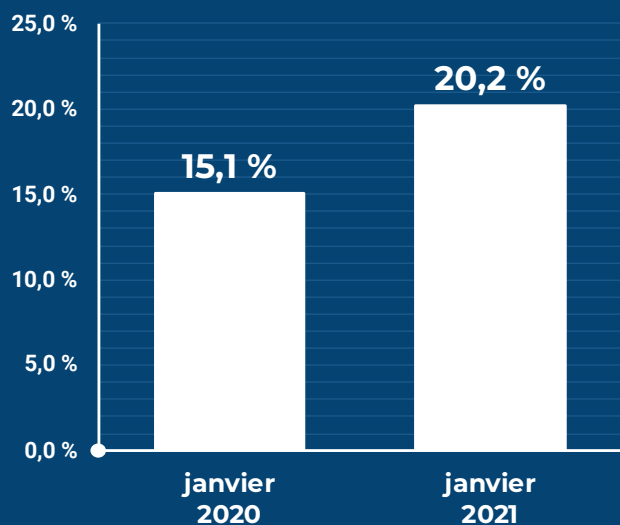
Indicateurs nationaux de précarité

À partir de 2021, Unifor suivra le nombre de jeunes Canadiennes et Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas en emploi, aux études ou en formation (NEEF) comme l'un de ses indicateurs de précarité. L'indicateur NEEF est couramment utilisé pour évaluer dans quelle mesure les jeunes passent avec succès de l'éducation ou de la formation professionnelle à l'emploi. Plus le nombre de NEEF est élevé, plus il est préoccupant de constater que les jeunes ne parviennent pas à trouver un emploi une fois leur scolarité terminée et qu'ils sont actuellement inactifs ou désengagés à la fois du travail et de l'éducation.

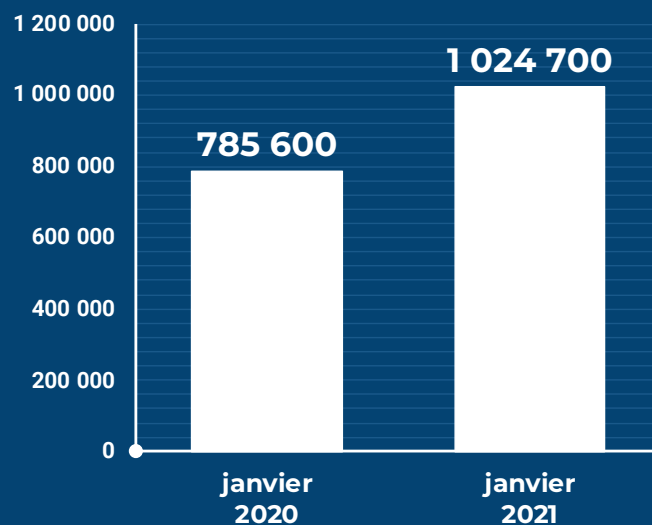
Des études menées dans le monde entier ont montré de manière constante que la mesure des NEEF est restée élevée après la crise financière de 2008 – y compris ici au Canada – malgré la décennie de reprise économique qui a suivi. Les données de janvier révèlent que l'indicateur des NEEF s'est considérablement détérioré pendant la crise de la COVID-19, le nombre de NEEF au Canada ayant atteint plus d'un million au cours de l'année écoulée, soit une augmentation de 30 %. Bien que les femmes représentent un nombre inférieur de NEEF (468 700 contre 556 000 pour les hommes), elles ont connu une augmentation plus importante d'une année sur l'autre (+32,1 % contre +29,1 % pour les hommes).

	Jan. 2020	Jan. 2021	Variation entre jan. 2020 et jan. 2021 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	19,7	18,1	-1,6
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	40,6	46,8	6,2
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	8,5	13,3	4,8
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	15,1	20,2	5,1
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,6	4,3	-1,3
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	11,6	10,5	-1,1
Occasionnel/autre (%)	3,8	2,9	-0,9
Temporaire/à contrat (%)	6,5	6,7	0,2
Saisonnier (%)	1,4	0,9	-0,5
Incidence des bas salaires (%) ¹³	21,5	19,8	-1,7
Écart salarial entre les genres ¹⁴	3,65 \$	3,48 \$	-4,7 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	785,6	1 024,7	30,4 %

Taux de sous-emploi



NEEF



Statistiques régionales

Bien que les chiffres globaux de l'emploi aient semblé sombres en janvier, il y a eu des différences régionales significatives dans les résultats du marché du travail. Le Canada atlantique et la Colombie-Britannique ont connu une augmentation marginale du nombre d'emplois, tandis que les Prairies ont connu une augmentation assez importante de près de 30 000 emplois, ce qui a entraîné une baisse du taux de chômage régional à 9,7 %. Bien que le taux d'activité ait diminué dans la plupart des régions (de nombreux travailleurs et travailleuses ayant continué à quitter le marché du travail en janvier) une augmentation légère mais significative du taux d'activité dans les Prairies indique qu'il y a eu un afflux de travailleuses et travailleurs qui y sont retournés.

Il n'est pas surprenant que le Québec et l'Ontario aient connu de loin les pires évolutions du marché du travail, probablement en raison des effets du couvre-feu au Québec et du renforcement des mesures de confinement en Ontario. L'Ontario a perdu plus de 150 000 emplois en janvier, tandis que le Québec a connu une baisse de près de 100 000 emplois, ce qui représente un peu plus de 2 % de l'emploi dans les deux provinces. Le taux de chômage en Ontario a une fois de plus dépassé le seuil des 10 % et est désormais le plus élevé du Canada, tandis que le taux de chômage du Québec a augmenté de 2 points de pourcentage pour atteindre 8,8 %.



Statistiques régionales continuées

Atlantique

	Jan. 2020	Jan. 2021	Variation entre jan. 2020 et jan. 2021	Variation entre déc. 2020 et jan. 2021
Emploi total	1 134 000	1 125 000	-9 000 -0,8 %	7 100 0,6 %
Taux de chômage (%)	8,6	9,3	0,7	-0,6
Taux de participation (%)	61,0	60,7	-0,3	0,0
Taux de syndicalisation (%)	31,0	33,1	2,1	0,2
Salaire horaire moyen	24,54 \$	25,79 \$	5,1 %	0,3 %
Heures hebdomadaires moyennes	37,1	36,6	-1,3 %	-1,2 %



Québec

	Jan. 2020	Jan. 2021	Variation entre jan. 2020 et jan. 2021	Variation entre déc. 2020 et jan. 2021
Emploi total	4 338 500	4 102 100	-236 400 -5,4 %	-97 900 -2,3 %
Taux de chômage (%)	5,1	8,8	3,7	2,0
Taux de participation (%)	65,0	63,5	-1,5	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	38,8	41,3	2,5	1,4
Salaire horaire moyen	27,34 \$	28,94 \$	5,8 %	1,5 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,4	35,6	0,5 %	1,4 %



Ontario

	Jan. 2020	Jan. 2021	Variation entre jan. 2020 et jan. 2021	Variation entre déc. 2020 et jan. 2021
Emploi total	7 494 100	7 085 500	-408 600 -5,5 %	-153 500 -2,1 %
Taux de chômage (%)	5,3	10,2	4,9	0,5
Taux de participation (%)	65,1	64,2	-0,8	-1,0
Taux de syndicalisation (%)	26,1	28,1	2,0	0,1
Salaire horaire moyen	29,25 \$	31,08 \$	6,3 %	2,2 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,2	36,5	0,8 %	1,5 %



Statistiques régionales continuées

Prairies

	Jan. 2020	Jan. 2021	Variation entre jan. 2020 et jan. 2021	Variation entre déc. 2020 et jan. 2021
Emploi total	3 495 200	3 359 800	-135 400 -3,9 %	28 500 0,9 %
Taux de chômage (%)	6,8	9,7	2,9	-0,4
Taux de participation (%)	69,2	68,1	-1,1	0,2
Taux de syndicalisation (%)	28,7	28,6	-0,1	-0,1
Salaire horaire moyen	30,14 \$	31,45 \$	4,3 %	0,6 %
Heures hebdomadaires moyennes	37,1	36,9	-0,7 %	0,2 %



Colombie-Britannique

	Jan. 2020	Jan. 2021	Variation entre jan. 2020 et jan. 2021	Variation entre déc. 2020 et jan. 2021
Emploi total	2 644 200	2 599 600	-44 600 -1,7 %	2 800 0,1 %
Taux de chômage (%)	4,6	8,0	3,4	0,8
Taux de participation (%)	64,8	65,4	0,6	0,6
Taux de syndicalisation (%)	29,7	30,3	0,6	-0,1
Salaire horaire moyen	28,96 \$	30,38 \$	4,9 %	1,2 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,5	35,6	0,2 %	0,0 %



Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Les salaires horaires moyens dans certaines industries continuent d'afficher des gains impressionnants, bien que ces chiffres soient faussés par l'impact disproportionné des pertes d'emploi sur les travailleuses et travailleurs les moins bien rémunérés. En général, la perte d'emplois chez les salariés à bas revenus a entraîné une hausse des salaires moyens dans l'ensemble de l'économie, mais surtout dans les secteurs à bas salaires comme le commerce de détail (+6,3 %) et l'information/culture/loisirs (+17,8 %). Ailleurs, les bénéfices financiers importants et l'explosion du marché immobilier au Canada ont contribué à soutenir une croissance significative des salaires réels dans les secteurs de la finance/assurance (+5,9 %) et de l'immobilier/location/location à bail (+7,4 %), tandis que les secteurs des cols bleus comme la fabrication de biens durables (-0,6 %) et la construction (+0,1 %) continuent de prendre du retard.

Si l'on examine les gains et les pertes d'emploi, on constate une forte augmentation des pertes d'emploi d'une année sur l'autre dans le secteur du commerce de détail, qui a été durement touché par les nouvelles mesures de confinement au cours des derniers mois. De décembre 2020 à janvier 2021,

les pertes d'emploi dans l'industrie ont fait un bond de plus de 200 000 (de -27 300 à -231 800). De même, l'industrie de l'hébergement et de la restauration continue de subir d'énormes pertes sur douze mois (-388 300), représentant 43 % de tous les emplois perdus sur le marché du travail de janvier 2020 à janvier 2021.

Salaire horaire moyen par industrie

Industrie	Jan. 2021	Variation entre jan. 2020 et jan. 2021
Agriculture	20,92 \$	-2.7 %
Foresterie	30,67 \$	10.3 %
Pêche, chasse et trappage	25,64 \$	-14.3 %
Mines, pétrole et gaz	45,14 \$	4.8 %
Services publics	46,83 \$	3.4 %
Construction	31,69 \$	0.1 %
Industrie manufacturière – biens durables	29,13 \$	-0.6 %
Fabrication de biens non durables	27,72 \$	3.7 %
Commerce de gros	29,75 \$	2.4 %
Commerce de détail	20,61 \$	6.3 %
Transport et entreposage	27,58 \$	2.5 %
Finances et assurances	36,90 \$	5.9 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	28,93 \$	7.4 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	36,78 \$	1.9 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	22,29 \$	7.2 %
Services éducatifs	35,42 \$	3.8 %
Soins de santé et assistance sociale	29,27 \$	2.8 %
Information, culture et loisirs	31,01 \$	17.8 %
Hébergement et services de restauration	17,22 \$	1.9 %
Autres services	27,06 \$	5.0 %
Administration publique	39,13 \$	1.5 %

Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, janvier 2020 à janvier 2021

Agriculture	-29 323	
Foresterie		5 966
Pêche, chasse et trappage		1 167
Mines, pétrole et gaz	-392	
Services publics		4 913
Construction	-60 776	
Industrie manufacturière – biens durables	-30 638	
Fabrication de biens non durables		45 107
Commerce de gros	-2 482	
Commerce de détail	-231 797	
Transport et entreposage	-59 804	
Finances et assurances		77 595
Services immobiliers, de location et de location à bail	-34 118	
Services professionnels, scientifiques et techniques		31 645
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	-59 067	
Services éducatifs		12 435
Soins de santé et assistance sociale	-17 662	
Information, culture et loisirs	-109 511	
Hébergement et services de restauration	-388 278	
Autres services	-71 388	
Administration publique		20 060



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées dans tous les emplois par individu.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unIFOR
theUnion | le syndicat

www.unifor.org/fr